

LA BELGIQUE SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE.

Mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles.

Brand WHITLOCK

1916. Chapitre **XVII** : L'hôpital de la reine.

Quand je pense maintenant au froid et pluvieux été 1916, il me semble relativement calme, et cependant, en relisant mes notes, j'y trouve des allusions aux « *Allemands naturalisés* », aux « *engrais* », à « *l'Ambulance de la Reine* », à la « *Banque Nationale* », etc., tous incidents qui, au moment même, produisirent en nous l'indignation ou le désespoir. Si ces jours m'ont laissé une impression de paix relative, c'est peut-être à cause de cette pluie monotone, appelée au terroir « *drache nationale* », peut-être aussi parce que je me guérissais de la claudication qui, si longtemps, m'avait immobilisé. Il faut tenir compte aussi de la grâce mystérieuse du Temps, qui, dans sa clémence, efface les détails pénibles, et de la bonté de mes amis belges dont l'aimable hospitalité me sera une douceur jusqu'à la fin de mes jours. Que d'heures agréables passées dans le vieux château du baron Janssen à Wolvendael, chez ces amis excellents, les Josse Allard, chez les de Sinçay, les de Beughem et d'autres ! Il n'est pas besoin de mon journal pour me les rappeler.

Certains faits me sembleraient incroyables aujourd'hui si je ne les avais notés au moment même. Ainsi, l'affaire des Allemands naturalisés défie la créance de quiconque a été élevé sous des institutions anglo-saxonnes. Cette affaire m'attendait à la Légation, le premier jour de juillet ; ma femme et moi revenions de Ravesteyn où nous aimions à prendre le thé sur la pelouse ou dans la salle à manger du château, en vue du petit jardin qui fleurissait comme s'il n'y avait pas eu de guerre dans le monde.

Un mémoire adressé au gouverneur général, signé par toutes les personnalités de la capitale, protestait contre l'incorporation dans l'armée allemande de jeunes gens qui, nés en Belgique de parents allemands, avaient opté pour la nationalité belge ; on me priait de présenter ce mémoire aux autorités allemandes.

Le bruit avait couru, mais avait été chaque fois démenti officiellement, que les Belges seraient incorporés dans l'armée allemande. Voici que les faits semblaient justifier cette rumeur. De là, nouvelle surprise et nouvelle terreur dans la ville. A Bruxelles, à Verviers, dans l'arrondissement de Nivelles, dans le Luxembourg, des jeunes gens nés en territoire belge de parents allemands avaient été convoqués au *Meldeamt*, et informés que, malgré leur option pour la nationalité belge, ils n'avaient pas perdu leur nationalité allemande et devaient s'acquitter de leurs obligations militaires

envers l'Empire. On les avait forcés de se soumettre à une visite corporelle, puis laissés provisoirement en liberté, jusqu'à ce que les autorités militaires d'Aix-la-Chapelle décidassent de l'endroit où ils feraient leur service.

Pour justifier ces levées de troupes, les Allemands citaient une loi nouvelle du 22 juillet 1913, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1914, établissant les conditions dans lesquelles se perd la nationalité allemande. Cette loi stipulait que les sujets allemands devenus citoyens d'une nation étrangère perdraient, par le fait, leur nationalité allemande, mais la thèse allemande était que les Allemands naturalisés citoyens d'une puissance étrangère avant le 1^{er} janvier 1914 n'étaient pas visés par ce texte et restaient astreints au service de l'Allemagne. Cette prétention absurde ouvrait un vaste champ de difficultés ; qu'advierait-il, par exemple, des milliers d'Allemands naturalisés Américains avant 1914 ? Un quartier général allemand les inviterait-il bientôt à combattre sous le drapeau noir, blanc et rouge ?

Le mémoire que l'on me priait de présenter était un document bien étudié, qui, tout en citant cette loi nouvelle, se référait à certaines opinions légales allemandes opposées à l'attitude adoptée aujourd'hui par les autorités, et aux conventions internationales de 1899 et de 1907, signées à La Haye et ratifiées par l'Allemagne et la Belgique.

Des centaines d'Allemands, bien accueillis en Belgique, y avaient établi leur foyer, fait leur fortune, élevé leur famille. Leurs fils ne connaissaient pas l'Allemagne, la plupart ne l'avaient même jamais vue ; leurs intérêts, leurs sympathies étaient belges ; devenus majeurs, ils avaient opté pour la nationalité belge ; beaucoup d'entre eux avaient servi dans l'armée belge et, quand la guerre avait éclaté, étaient restés fidèles à la Belgique. Maintenant ils se trouvaient menacés d'une incorporation forcée dans l'armée allemande, obligés de combattre ceux à qui ils étaient unis de coeur et d'espérance.

Le mémoire exposait sous son aspect juridique un problème qui me fut présenté quelques jours plus tard sous son aspect humain. Un jeune homme s'assit devant moi dans mon bureau, ayant peine à maîtriser son émotion. Il me fixait de ses yeux noirs et joignait nerveusement les mains tout en parlant. C'était un jeune avocat, déjà connu au Barreau de Bruxelles ; avant la guerre, une belle carrière s'ouvrait devant lui. Et maintenant ...

- *Et maintenant ... !* – dit-il, étendant les mains dans un geste de désespoir – *Je suis né ici, j'ai grandi ici, j'ai été à l'école et au collège en Belgique ; mes amis, mes souvenirs, mes sympathies, sont belges ; j'ai prêté serment de fidélité à la Belgique ; je suis un citoyen belge, un Belge. J'ai servi dans la garde civique ; j'ai fait mes études de droit ici ; j'ai été admis au*

Barreau. Pendant un certain temps j'ai occupé une situation publique dans le service judiciaire belge. Et maintenant ... ! Dire que je devrais servir dans l'armée allemande et me battre contre la Belgique !

Je parlai de la chose au baron von der Lancken, et le persuadai, sans trop de difficultés, de recevoir la protestation. Les Allemands ne persistèrent pas dans leurs intentions ; l'un d'eux me dit qu'ils avaient voulu seulement faire un recensement des jeunes gens se trouvant dans les conditions précitées, et je crois bien que mon avocat de nom allemand et de nationalité belge fut autorisé à rester en Belgique (1).

Vint alors l'affaire de la Banque Nationale. Au début de la guerre, la Banque Nationale avait transféré ses fonds à Londres. Quand les autorités allemandes demandèrent à la Banque Nationale de rouvrir ses portes, les directeurs invoquèrent des exemples de brigandage et von der Goltz Pacha donna à la Banque la promesse écrite qu'elle ne serait pas molestée. Sur cette assurance, la Banque ouvrit ses portes, par où entrèrent bientôt les difficultés, en même temps que les représentants de la *Bank Abteilung*. Les soucis des directeurs avaient trait notamment à la contribution de guerre imposée à la Belgique. Cette contribution fixée, en 1914, à 40 millions de francs par mois, augmentée chaque année, atteignait, en 1917, 60 millions par mois. Les neuf

provinces avaient reçu ordre d'émettre des bons pour la payer, mais les conseils provinciaux avaient refusé, sur quoi les Allemands avaient révoqué les gouverneurs provinciaux belges, installé des gouverneurs allemands (*Präsidenten für Zivilverwaltung*), émis les bons eux-mêmes au nom des provinces et sous la signature des *Präsidenten*. Ces bons, les banques privées de Bruxelles reçurent l'ordre de les acheter; comme elles refusaient, on les avisa que la *Bank Abteilung* mettrait sous séquestre et liquiderait leurs propriétés, puis emploierait le produit à l'achat des bons. Ainsi menacées, les banques cédèrent. On leur ordonna de payer les bons en marks, et ces marks furent déposés par les fonctionnaires de la *Bank Abteilung* à la Banque Nationale, qu'on força d'émettre en échange un montant équivalent de billets de banque belges. Ensuite la Banque Nationale reçut l'ordre de ne pas donner ces marks en paiement, mais de les conserver dans ses caves. A mesure que le temps s'écoulait, des millions de marks en papier s'accumulaient dans les caves du vieux bâtiment de la rue de Ligne, derrière Sainte-Gudule. Au commencement de juillet 1916, le chef de la *Bank Abteilung*, von Lumm, dont on se rappelle la visite *ante bellum* à Bruxelles et à la Banque Nationale, ordonna à celle-ci de transférer, contre reçu de son département, tous ces millions de marks à la *Reichsbank* à Berlin. Les directeurs, en bons

patriotes, refusèrent. Von Lumm insista, puis, comme la persuasion ne réussissait pas, il se mit à menacer.

C'était un groupe bien soucieux que celui des financiers qui chaque jour s'assemblaient autour de la table du conseil, dans le bureau de direction de la Banque. Ils avaient préparé des protestations solennelles et fait des représentations. La situation financière du pays, déjà compromise, devenait périlleuse ; d'autres banques craignaient les mêmes mesures et avaient déjà subi l'assaut du public effrayé retirant ses dépôts ; au milieu de tout cela, la *Bank Abteilung* exigea de chaque banque de Bruxelles une liste des dépositaires avec le montant de leur crédit, spécialement pour les dépositaires étrangers.

A la sommation de von Lumm de transférer les 500 millions de marks immédiatement à Berlin, les directeurs de la Banque nationale opposèrent un refus formel : si la *Bank Abteilung* désirait cette somme, elle n'avait qu'à la prendre à la pointe des baïonnettes.

Von Lumm hésita et, pour le moment, l'affaire n'alla pas plus loin. Ceci ne me regardait pas officiellement ; tout en gardant ma vieille habitude de m'indigner, de protester devant les spectacles d'injustice, je pus donc m'occuper d'autre chose.

Et, d'abord, de l'ambulance de la Reine. Tout ce qui touche à la reine des Belges participe au charme personnel et délicat de Sa Majesté ; aussi,

quand un matin de juillet – le 10, d'après mes notes –, quelques messieurs vinrent me dire que les Allemands allaient prendre l'ambulance de la Reine, je m'en émus immédiatement.

Par *ambulance de la Reine*, j'entends l'hôpital que Sa Majesté avait installé dans le Palais royal au début de la guerre. Plus exactement, le Palais était transformé en hôpital, car tout, sauf les appartements privés de la famille royale, était converti en dortoirs où s'alignaient de longues rangées de lits blancs, et en salles d'opérations pourvues du dernier outillage de la chirurgie moderne. Sa Majesté m'avait fait l'honneur de me faire visiter elle-même cet hôpital quelques jours seulement avant de partir pour ce noble exil dans les dunes pâles et désertes où le fondateur de la dynastie avait pris pied sur le sol belge. Elle avait traversé ces vastes salles le long des rangées de lits, aux couvertures blanches rabattues, prêtes à recevoir les jeunes gens pleins de vie que le sort y jetterait, pour souffrir et mourir ; à chaque lit, on voyait un petit drapeau belge :

- *Les enfants les ont mis là* – dit Sa Majesté avec un indicible sourire.

Jamais je ne passais devant le Palais sans me rappeler ce jour, ces petits drapeaux belges au-dessus des lits blancs, ce mot sur « *les enfants* ». Les petits drapeaux n'y étaient plus quand j'allai visiter quelques prisonniers anglais blessés ; et le drapeau belge qui d'ordinaire flottait sur le Palais

me manquait également quand je passais par là. Quand le reverrais-je, faisant claquer au vent ses trois couleurs ? Parfois je me donnais un plaisir fictif, en imaginant la scène : la vaste place, la grille et la façade du Palais, les guides revenus et les lanciers, les carabiniers, le 9^e de ligne, tous les autres régiments héroïques ; et le Roi, grand et fort, aux manières simples, et la Reine, les enfants, la foule immense ; les acclamations enthousiastes, les larmes, les hommes s'évanouissant de joie, et de nouveau ce symbole de l'honneur des nations, le drapeau noir, jaune et rouge, arboré sur la résidence royale pour annoncer à l'humanité que la Justice était revenue ... Alors nous reprendrions la vie au point où nous l'avions laissée, avant ce jour terrible, et nous serions heureux ...

Heureux ? Hélas ! les choses ne se passent jamais, dans cette vie, comme nous le projetons ; l'avenir pourrait bien ne pas être comme je l'imagine. Le drapeau reviendra, sinon il n'y aurait ni sens ni ordre dans l'univers, mais reprendre la vie à la même page, ce n'est là qu'un beau rêve qui soutient les courages pendant l'horreur de l'occupation. La vie change, et ce qu'elle fut une fois, elle ne peut le redevenir ; la vie sera autre et peut-être, espérons-le, meilleure que l'ancienne ; mais cette vie meilleure sera pour les enfants d'une génération qui n'aura pas connu la guerre, non pour nous, pas plus que pour ces mutilés qui clopinent avec des cannes ou des béquilles, le

long des grilles dorées, ce dimanche après-midi. Nous aussi, nous serons parmi les mutilés, nous, restés à l'arrière, et nous clopinerons, avec des illusions perdues, des espoirs brisés, jusqu'à la fin des jours qui nous restent ...

A la place du drapeau belge flottait le drapeau blanc à croix rouge ; les fenêtres du Palais, autrefois pleines de mystère, portaient également sur leurs vitres blanchies la croix rouge de Genève; à l'entrée du Palais, les vilaines guérites allemandes, lignées de noir, de blanc et de rouge, faisaient une tache incongrue, et les sentinelles d'aujourd'hui, dans leur sale uniforme gris de campagne, l'air maussade, morose, avec de vilains regards, ne ressemblaient pas aux grenadiers en haut bonnet à poils, qui autrefois présentaient les armes quand nous entrions ...

Donc, ce matin de juillet, mes visiteurs m'apprenaient que les Allemands avaient ordonné la fermeture de l'hôpital. Il faut dire, à leur décharge, qu'ils avaient jusqu'ici respecté le Palais; leur drapeau n'avait jamais flotté sur son toit. Mais l'ordre de fermer l'ambulance pouvait être le premier pas d'une intrusion longtemps redoutée. Les hôpitaux de la Croix-Rouge étaient légion à Bruxelles au début de la guerre ; mainte maison élégante avait reçu cette destination. Le drapeau de la Croix-Rouge flottait partout ; certaines personnes, pressées de faire profiter leurs semblables de ses privilèges, ou de se placer

elles-mêmes sous sa protection, l'avaient peint jusque sur leur toit. Les Allemands avaient ordonné depuis longtemps qu'on enlevât toutes ces croix rouges et, au lieu de centaines d'ambulances, avaient établi quatre grands hôpitaux : au palais des Académies, à l'avenue de la Couronne, à la caserne Baudouin et à l'hôpital de Schaerbeek.

Je soumis la question à von der Lancken. Je lui demandai s'il était vrai qu'on songeât à désaffecter l'ambulance de la Reine.

- *Mais oui* – dit-il.

Et il me donna les raisons : les quatre grands hôpitaux étaient amplement suffisants pour les besoins de tous les blessés amenés à Bruxelles ; l'ambulance du Palais n'hospitalisait qu'un petit nombre de blessés belges, qui pouvaient aussi bien être soignés ailleurs. Il n'y avait guère d'arguments à opposer à sa logique ; il regardait à la dérobée la montre attachée à son poignet ; l'heure du lunch approchait et le gouverneur général déjeunait avec lui et pouvait arriver d'un moment à l'autre ; cependant je le retins encore, je lui parlai des drapeaux au-dessus des lits ; c'était l'hôpital de la Reine, et l'on a un certain respect pour ce qui appartient à une Reine ... il y a là une question de gout ... *ce ne serait pas chic* ... mais enfin, il n'y avait rien à faire !

Au mot *chic*, von der Lancken leva les yeux et réfléchit un moment :

- *Vous avez raison* – dit-il.

Et il griffonna un mémorandum.

Comme je traversais la cour pour sortir, le gouverneur général entra ; j'eus un « *instantané* » du vieux général grisonnant : collet blanc, revers rouges, décorations pendillant au cou, grand sabre cliquetant, officiers d'ordonnance suivant à quelques pas.

Et quand, trois jours plus tard, Lancken me dit que l'ordre avait été rapporté et que l'hôpital de la Reine ne serait pas désaffecté, je fus heureux de le remercier, en le félicitant d'avoir été *chic*.

Brand WHITLOCK

Ce livre, *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*, a été traduit de l'anglais par le Professeur **Paul de Reul**, de l'Université de Bruxelles, ce qui n'est pas mentionné en « *page de titre* » mais bien sur une page antérieure à la page 1. Voir :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201914-1917%20TABLE%20MATIERES.zip>

On y dit : « Un grand nombre de documents, ainsi que certaines explications indispensables aux lecteurs anglais et américains, ont été supprimés, n'étant pas nécessaires pour les lecteurs français ou belges. »
Nous les reproduisons d'après l'original anglais publié sur notre site :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

(1) J'ai su depuis qu'un certain nombre de sujets naturalisés belges, de naissance allemande, jeunes ou vieux, avaient été incorporés de force dans l'armée allemande. Bien que les Allemands semblassent, en 1916, avoir renoncé à toute intention d'appliquer leur théorie, ils y revinrent l'année suivante. Aux mois de septembre et

octobre 1917, des affiches furent placardées dans presque toutes les villes belges ordonnant aux personnes « *sans nationalité, mais d'origine allemande, et à celles de naissance allemande qui avaient acquis la nationalité belge* » de se présenter au *Meldeamt* de leur région pour être incorporées dans l'armée allemande. Le Gouvernement belge sollicita l'intervention du Pape et du roi d'Espagne, qui tous deux firent des représentations au Gouvernement allemand. Les autorités allemandes, tout en maintenant leur droit de considérer les Allemands naturalisés sujets ou citoyens d'autre pays comme astreints au service militaire sous le drapeau allemand, abandonnèrent le projet, pour le moment du moins. **B. W.**

Notes.

Traduction française : « *L'hôpital de la reine* » in WHITLOCK, Brand ; chapitre XVII (1916) in *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles* ; (Paris ; Berger-Levrault ; 1922) pages 345-353. D'après Brand Whitlock (1869-1934), *Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative* ; London ; William HEINEMANN ; 1919, 2 volumes. Voir chapitre 24 (« *The queen's hospital* »), volume 2, pages 169-180, notamment à :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIUM%20UNDER%20GERMAN%20OCCUPATION%202%20CHAPTER%2024.pdf>

Ce serait également intéressant de comparer avec ce que disent des mêmes dates [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans *50 mois d'occupation allemande* (Volume 2 : 1916). Voir, entre autres à :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

(En particulier le daté du 29 juin 1916 ; voir **19160629**)